



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 11 Procuration : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L’an deux mille vingt-cinq, le 19 février Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 14 février 2025
Réf : 25/021 Objet : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DES LINDARETS ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure -- M. MUFFAT Michel– M. DUCHEMIN Vincent- -M. GAILLARD Guy - QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard M. ROSSET André -Mme MICHAUD Carole – MICHAUD Sonia Procuration : néant Absents ou excusés : MCQUADE Alisha

Dans le cadre du programme de piétonisation du village des Lindarets, une première phase de travaux a été engagée avec notamment le dallage de la placette.

La consultation des entreprises pour la seconde phase de l’opération d’aménagement de la traversés des a été lancée le 27 décembre 2024. Avec 2 lots :

- Lot 1 : réseaux secs et humides
- Lot 2 : aménagements paysagers

Date de réception des offres le 24 janvier 2025 à 12 h 00.

3 entreprises ont remis une proposition : 2 entreprises pour le lot 1 et 1 entreprise pour le lot 2.

Mme Sonia MICHAUD présente ensuite au conseil municipal le résultat de la commission d’appels d’offres réunie le 18 février concernant les entreprises pour la réalisation de ces travaux.

Elle propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot 1 : réseaux secs et humides	DAZZA	180 632.50 €
Lot2 : aménagements paysagers	EUROVIA	545 850.90 €
Total		726 483.40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** les entreprises désignées ci-dessus, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la traversée des Lindarets, phase 2 :

Pour un montant de 726 483.40 € HT soit 871 780.08 € TTC selon le récapitulatif suivant par lot

* **CHARGE** monsieur le maire de signer les marchés de travaux et tous les actes relatifs à la présente délibération.

Les crédits sont prévus au budget principal exercice 2025.

Le secrétaire de séance,
SIBIL Christine



Le Maire
Jean- Claude DENNE

